

# « Si la situation persiste, l'accompagnement des plus fragiles sera menacé. »

Directeur général de l'Uniopss, Jérôme Voiturier revient sur la mobilisation du réseau Uniopss-Uriopss sur l'attractivité des métiers et exprime ses attentes avant la Conférence sociale sur le sujet prévue pour le 18 février.

**Union Sociale : L'Uniopss et le secteur associatif se sont largement mobilisés pour l'attractivité des métiers durant la semaine du 24 au 31 janvier. Quel a été le sens de cette mobilisation ?**

**Jérôme Voiturier :** La crise de la Covid-19 a mis en lumière toute l'importance des métiers du social, du médico-social et du sanitaire. Ces professionnels, dans cette période d'inquiétudes et de risques, se sont fortement mobilisés et cette implication a été unanimement saluée. Mais cela a aussi permis de voir dans quelles difficultés ces professionnels exerçaient et le faible niveau de rémunération au regard de l'importance de leurs missions. Le Ségur de la santé n'a fait qu'amplifier le malaise des professionnels avec des revalorisations pour certains métiers, quand d'autres exerçant les mêmes professions dans d'autres secteurs, n'en bénéficient pas. De nombreuses journées de mobilisation, tant au niveau national que dans les territoires, dont la journée du 6 octobre coordonnée par le réseau Uniopss-Uriopss, ont été organisées. La mobilisation du secteur associatif au cours de la semaine du 24 au 31 janvier avait une double visée : à la fois à travers une campagne sur les réseaux sociaux, de mettre des « visages » sur les différents métiers de ces travailleurs sociaux et aussi, par l'envoi des cartes de vœux depuis les territoires, de rappeler aux décideurs publics le soutien des personnes accompagnées pour une amélioration des conditions de travail des professionnels qui les prennent en charge.

**US : Les pouvoirs publics vous semblent-ils désormais réceptifs à ces mobilisations successives ?**

**JV :** Les mobilisations associatives, mais aussi des syndicats d'employeurs et des salariés montrent bien l'urgence de prendre en compte de ces difficultés, du risque de dégradation inacceptable pour les professionnels et par voie de conséquence, pour les personnes accompagnées. Les pouvoirs publics après avoir focalisé leur attention sur les professionnels soignants du champ de la santé, prennent conscience de la situation des autres secteurs. En ce sens, les différentes mobilisations ont été utiles. Parallèlement à celles-ci, nous avons eu l'occasion d'exposer nos recommandations et priorités aux missions confiées d'une part à Denis Piveteau et d'autre part à Benjamin Ferras et Jean-Philippe Viquant, en charge de l'organisation de la Conférence sociale de février, ainsi qu'au Premier ministre par la voix de notre président, Patrick Doutreligne.

**US : Justement, êtes-vous optimiste quant à la conférence sociale annoncée pour le 18 février ?**

**JV :** La conférence des métiers médico-sociaux et sociaux doit être à la fois l'occasion de régler la question des inégalités de revalorisations pour tous les professionnels du sanitaire, médico-social et social ; mais aussi ouvrir des perspectives concernant l'attractivité des métiers (recrutement et formation initiale, QVT,



© Michel Le Moine

prévention des risques psycho-sociaux, amélioration des parcours professionnels, formation continue...). C'est en tout cas ce que l'Uniopss et son réseau portent comme feuille de route pour ce rendez-vous.

### US : Quelles seraient les conséquences si l'hémorragie dans le secteur de la solidarité venait à se poursuivre ?

**JV :** Le secteur de la solidarité a toujours été confronté à des difficultés de recrutements et de maintien des professionnels en poste. Les raisons sont connues et multiples : salaires trop bas au regard des responsabilités et de l'investissement de ces professionnels, perspectives d'évolution de carrière trop faibles, métiers évoluant vers la gestion des cas et provoquant une certaine déshumanisation. Néanmoins depuis le début de la crise sanitaire, c'est une véritable hémorragie, pour reprendre votre expression, renforcée par le traitement différencié d'un secteur à l'autre et une concurrence entre les secteurs d'un même champ. Des services ferment, certains établissements renvoient les personnes qu'elles accueillent à leur domicile. La conséquence principale est simple et se pose en une question : serons-nous encore en mesure d'avoir assez de professionnels pour s'occuper des plus vulnérables ? En cas de réponse négative, ce serait tout le secteur de la solidarité à l'égard des plus fragiles d'entre nous qui serait menacé. ●

Propos recueillis  
par Antoine Janbon

## Travail social : un secteur à bout de souffle

Depuis plusieurs années déjà, la situation vécue par les structures des champs de la santé, du social et du médico-social est de plus en plus tendue, dans un contexte de transformation de l'offre. Les responsables et les professionnels de ces établissements doivent faire face à plusieurs phénomènes qui entraînent une complexité accrue de l'exercice de leurs missions : alourdissement de la charge en soins des personnes accueillies, temps d'intervention réduits par les financeurs, participation et attentes plus importantes des personnes accompagnées et de leurs familles, recomposition du paysage sanitaire et médico-social et développement des prises en charge, pénurie grandissante de personnels, qui évoluent en sous-effectifs, augmentant ainsi une pénibilité du travail déjà grande, inégalités de traitement entre les professionnels en plus de salaires bas n'évoluant pas, manque de reconnaissance du rôle social de ces derniers, évolution de carrière peu lisible, diminution des entrées en formation, épuisement des équipes travaillant à domicile ou en établissement...

Soumis à des objectifs intenable, ces professionnels perdent peu à peu le sens de leur travail et on peut observer de nombreux départs, au-delà des difficultés de recrutement. Un très grand nombre d'associations craint de ne pas pouvoir assurer la continuité de l'accompagnement et certaines structures risquent même de devoir fermer.

### Services low cost

En effet, des directeurs de structures estiment ne plus pouvoir assurer la sécurité des personnes accompagnées et des professionnels car, sans professionnels formés et motivés, ils estiment ne plus pouvoir effectuer correctement leurs missions. Malgré des alertes répétées sur les tensions et un risque de services « low cost » dans les structures et services des champs du médico-social, du social et de la santé, les réponses des pouvoirs publics ne sont pas à la hauteur de la crise croissante que connaît le secteur.

En France, le secteur médico-social occupe la première place en termes d'affections psychiques, troubles musculo-squelettiques, accidents du travail. En cause : les conditions et la surcharge de travail, les évolutions réglementaires permanentes. Ces constats concernent tout le secteur, mais ils sont encore plus frappants dans le champ de l'aide à domicile. Certes, des revalorisations salariales dans le cadre des concertations Ségur et Laforcade ont été actées depuis l'année dernière, mais pas encore pour tous les secteurs, ni tous les professionnels.

Il reste beaucoup d'incertitudes quant au financement de ces revalorisations et à la capacité des associations à les mettre en œuvre sans se mettre en danger. Toutes ces difficultés ne sont pas sans conséquence sur la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des personnes confrontées à des difficultés spécifiques d'insertion sociale et professionnelle, quels que soient leur situation administrative et leur âge. Le risque de dégradation ou de rupture d'accompagnement est une réalité. Ce qui augmente encore plus la colère des associations et des professionnels. ●

Isabelle Léomant

Conseillère technique « Accompagnements Acteurs et Parcours »,  
à l'Uniopss